

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

# **ARTS PLASTIQUES**

**Enjeux et positionnement des arts plastiques** dans la formation générale des élèves

## Quatre fiches pour présenter les enjeux des arts plastiques de l'école au collège et leur positionnement dans la scolarité obligatoire

Cette ressource présente des enjeux essentiels de l'enseignement des arts plastiques et des éléments sur leur positionnement dans la scolarité obligatoire. En quelque sorte, elle forme un point d'entrée vers les divers contenus développés dans les autres ressources d'accompagnement des programmes.

Elle apporte aux professeurs des repères sur le cadre institutionnel de la discipline, ses grands principes didactiques et pédagogiques. Elle est conçue en quatre fiches indépendantes, mais composées par le regroupement de thématiques liées (cadre institutionnel, apports à la formation générale, position éducative en matière d'enseignement artistique/mise en perspective des programmes, continuum de formation sur l'ensemble des cycles/principes didactiques et pédagogiques fondamentaux, approche de la progressivité/responsabilité pédagogique, projet, évaluation, situations d'apprentissage, locaux d'enseignement).

## Extraits des programmes

#### CYCLE 2:

« L'enseignement des arts plastiques développe particulièrement le potentiel d'invention des élèves, au sein de situations ouvertes favorisant l'autonomie, l'initiative et le recul critique. Il se construit à partir des éléments du langage artistique : forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps. Il explore des domaines variés, tant dans la pratique que dans les références : dessin, peinture, collage, modelage, sculpture, assemblage, photographie, vidéo, création numérique... La rencontre avec les œuvres d'art y trouve un espace privilégié, qui permet aux élèves de s'engager dans une approche sensible et curieuse, enrichissant leur potentiel d'expression singulière et de jugement. Ces derniers apprennent ainsi à accepter ce qui est autre et autrement en art et par les arts 1, »

#### CYCLE 3:

« Le développement du potentiel d'invention et de création est poursuivi. Les apprentissages sont nourris par l'introduction de connaissances plus précises et par une attention plus soutenue à l'explicitation de la production plastique des élèves, des processus artistiques observés, de la réception des œuvres rencontrées. Il s'agit de donner aux élèves les moyens d'élaborer des intentions artistiques et de les affirmer ainsi que d'accéder à un premier niveau de compréhension des grandes questions portées par la création artistique en arts plastiques<sup>2</sup>. »

Retrouvez Éduscol sur









<sup>1.</sup> Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2). Arrêté du 9-11-2015 publié au J.O. du 24-11-2015.

<sup>2.</sup> Programmes d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3). Arrêté du 9-11-2015 publié au J.O. du 24-11-2015.

#### CYCLE 4:

« L'enseignement des arts plastiques se fonde sur la pratique plastique dans une relation à la création artistique. Il offre les moyens de porter un regard informé et critique sur l'art et sur les univers visuels auxquels il renvoie, artistiques et non artistiques.

Privilégiant la démarche exploratoire, l'enseignement des arts plastiques fait constamment interagir action et réflexion sur les questions que posent les processus de création, liant ainsi production artistique et perception sensible, explicitation et acquisition de connaissances et de références dans l'objectif de construire une culture commune 3. »

#### **Sommaire**

### Fiche 1 : les arts plastiques dans le cadre institutionnel de l'éducation, leurs apports à la formation générale, leur position éducative en matière d'enseignement artistique

- Un enseignement artistique explicitement inscrit dans la loi et dans la réforme de la scolarité obligatoire
- Une formation générale des élèves enrichie de la singularité des arts plastiques, des domaines, des pratiques artistiques, des questions auxquels ils se réfèrent
- Les arts plastiques, un enseignement intégrateur et équilibré des diverses dimensions d'une formation artistique à l'École

### Fiche 2: mise en perspective des programmes et continuum d'une formation en arts plastiques sur l'ensemble des cycles

- Des programmes inscrits dans la continuité des évolutions de l'enseignement des arts plastique à l'École et assortis de quelques actualisations
- Des arts visuels à l'école et arts plastiques au collège au champ élargi des arts plastiques sur l'ensemble des cycles

### Fiche 3 : les principes didactiques et pédagogiques fondamentaux des arts plastiques, éléments d'approche de la progressivité

- Quatre principes didactiques et pédagogiques de l'enseignement des arts plastiques
- Logique curriculaire et pluralité des questionnements, des domaines, des pratiques travaillées

## Fiche 4 : La responsabilité pédagogique du professeur, la notion de projet, l'évaluation au service des apprentissages, la variété des situations d'apprentissage, l'importance des locaux d'enseignement

- Affirmation de la responsabilité du professeur
- La notion de projet au cœur des situations d'apprentissage
- L'évaluation au service de l'accompagnement des élèves dans leurs apprentissages
- La variété des situations d'apprentissage
- Les locaux d'enseignement et les équipements







